



Procès-verbal de l'assemblée générale du TC MEYRIN
Tenue au centre sportif de Maisonnex
le 27 novembre 2019 à 19h00

Réf: jcm

Nombre de membres convoqués: 280

Nombre de membres présents: 29

Le président R. Sautter ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres, à M. D. Genequand, représentant la Commune et à M. Ph. Bolomey représentant la réception. Se sont excusés : les conseillers administratifs Mme Nathalie Leuenberger, M Jean-Marc Devaud et M Pierre-Alain Tschudi, ainsi que les conseillers municipaux, MM Cornu et Fabre. Excusée également, M Brigitta Faessler, secrétaire du club.

Le président constate que l'assemblée a été convoquée valablement, il salue les autorités et les personnes présentes.

Il passe à l'ordre du jour.

1. Nomination d'un scrutateur et d'une secrétaire de l'assemblée.

Ce sont Mmes Jolissaint et Bonvallat qui sont nommées comme scrutatrices

M Jean-Claude fonctionnera comme secrétaire.

Ces personnes sont acceptées à l'unanimité.

2. PV de la dernière assemblée générale du 21 novembre 2018

Étant donné que ce PV est en consultation sur le site du TC Meyrin, il n'est pas demandé de relecture en séance.

3. Les rapports d'activités, lus par les divers responsables.

a. Interclubs, fait et lu par James Lugon (annexe N° 1).

b. Tournois, fait et lu par Karine Loy (annexe N° 2).

c. Juniors, fait et lu par Alain Bonvallat et Jean-René Zbinden (annexe N° 3).

Suite à ce rapport, deux questions sont posées :

1) A-t-on constaté une augmentation des effectifs juniors, suite à l'augmentation de la population du nouveau quartier des « Verger » ?

La réponse est négative, il faudra voir l'année prochaine.

2) Est-ce qu'il est prévu une action particulière pour lutter contre la baisse des effectifs féminins, baisse constatée sur le plan suisse également ?

Une suggestion est faite de consulter l'avis des filles qui renoncent, pour connaître les motifs de ces abandons.

d. Seniors, fait et lu par François Hernot (annexe N° 4).

Suite à une question, il est précisé que la qualité de seniors dans le cadre de l'ARGT est de 55 ans.

e. Informatique, fait et lu par Jean-Claude Messeiller (annexe N°5).

f. Sponsoring, fait et lu par Raoul Sautter (annexe No 6).

On peut noter la perte du sponsoring de l'aéroport.

4. Ratification et approbation des rapports et décharge au comité 2018-2019

Il n'y a plus d'autres questions et les rapports sont approuvés à l'unanimité.

5. Rapport du trésorier

Raoul Sautter présente le rapport du trésorier détaillé (annexe N°7). Il précise que le déficit de SFR 6309,- relativement important de cette année est dû au manque à gagné sur la subvention attendue de la fondation du Casino, destinée à couvrir partiellement l'achat des nouveaux équipements pour les équipes interclubs, y compris les juniors. Cette subvention d'un montant de SFR 16.997,- a été refusée, car la demande a été effectuée après les achats. M Genequand confirme que les subventions de la fondation sont toujours prises sur la base d'un budget et non pas après coup. Il est rappelé également que la subvention de la commune s'élève à SFR 105.000,-

6. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au comité.

M. Louis Henny donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes (annexe No 8). Ce rapport relève la bonne tenue des comptes qui laissent apparaître un déficit de SFR 6.309,81.

7. Approbation des comptes et décharge au comité

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. Élection du comité.

Il donne les noms des membres sortants qui se représentent à savoir (par ordre alphabétique):

- Bonvallat Alain (sortant)
- Fässler Brigitta (sortante)
- Hernot François (sortant)
- Loy Karine (sortante)
- Lugon James (sortant)
- Messeiller Jean-Claude (sortant)
- Sautter Raoul (sortant)
- Zbinden Jean-René (sortant)

L'assemblée accepte ce nouveau comité (dont les membres se répartiront les tâches) à l'unanimité.

9. Élection des vérificateurs des comptes

Ce sont Mme Aline Yazgi et M. I. Mc Laren qui seront en activité pour 2019/2020 et comme suppléant M. Louis Henny. Nominations approuvées à l'unanimité.

10. Propositions du comité

Néant

11. Propositions individuelles

a) Mme Yazgi demande pourquoi le tournoi interne du club n'est pas inscrit au championnat des clubs, qui permet aux vainqueurs (dame et homme) de la plus haute catégorie de participer aux qualifications régionales et cas échéants, de se qualifier pour les finales suisses. Elle est persuadée que cette inscription de notre club encouragerait un plus grand nombre de participantes et participants, de même qu'elle encouragerait les mieux classés à participer.

Il est rappelé que les joueurs et joueuses qui continueront doivent être licenciés et que ce sont les vainqueurs des tableaux des plus hauts tableaux qui peuvent continuer.

Le comité prend note de la demande et étudiera la possibilité d'organiser des tableaux (dames et hommes) progressifs pour le tournoi de l'année prochaine.

- b) Christiane Jolissaint s'étonne que, selon les statuts, les propositions individuelles doivent être envoyées avant de recevoir la convocation pour l'assemblée générale. Cette demande paraît tout à fait raisonnable et le comité proposera une modification des statuts dans ce sens, pour l'assemblée générale 2020.
Il est signalé que les statuts peuvent être consultés en permanence sur le site du club.
- c) Louis Henny demande que les convocations soient aussi envoyées par e-mail

12. Divers

- a) Raoul Sautter précise que suite à l'accord conclu avec SwissTennis concernant la redevance pour les courts utilisés pour les rencontres officielles (tournois et IC), il a été convenu de payer pour les 4 courts intérieurs et pour 4 courts extérieurs. Les autres courts (7, 8 et 9) sont exclusivement du ressort de la commune. Par conséquent, nous adapterons la redevance auprès de l'ARGT sur les mêmes bases.
- b) La parole est donnée à M Genequand, représentant les autorités communales. Il remercie le travail effectué par le comité.
De nouveaux stages et cours ont été mis en place cette année avec 4 professeurs, dans le but de dynamiser la participation.
Concernant le renouvellement du bail, la situation est toujours dans le même état que l'année dernière, le travail continu pour obtenir la signature d'une convention pour une nouvelle période.
A la question posée par un membre sur les pannes ou lenteurs dans le système de réservation, M Genequand demande à ceux qui les subissent de s'adresser directement à M Ph. Bolomey pour pouvoir détecter les bugs éventuels.
La question de la simultanéité des connexions, c'est forcément la plus rapide qui l'emporte.
Le financement pour le changement de l'éclairage extérieur est au budget de la commune pour 2020 et le renouvellement des terrains extérieurs sera programmé après la signature de la prolongation du bail.

D'une manière générale, il est souhaité d'utiliser un micro pour la prochaine assemblée générale

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 20h30 et invite les personnes présentes à un apéritif.